

Assemblée Générale de ALCDA le 5 novembre 2021

Devant 60 adhérents disposant, en plus, de 45 pouvoirs, l'assemblée générale s'est réunie en présence de M. Jean-François Tréguer, maire, et Mme Cécile Le Roux, adjointe à la vie associative. Précédant l'A.G. elle-même, une assemblée générale extraordinaire a validé un article supplémentaire des statuts (article 13 bis) spécifiant les modalités de fonctionnement d'une A.G. en cas de pandémie (Covid-19, ou autre).

Le rapport moral du président a montré combien le confinement a pénalisé le fonctionnement des ateliers, ce qui est confirmé dans le rapport d'activités qui a suivi.

La trésorière a détaillé les montants des divers postes. Le confinement a entraîné, comme de juste, un déficit de plus de deux mille euros.

Après le vote à l'unanimité des 3 rapports, il a été procédé à l'élection du tiers sortant. Le président, le bureau et le Conseil d'Administration remercient très sincèrement les 2 membres qui ne se représentaient pas et les 2 autres qui ont arrêté de siéger au C.A.

Ont été acceptés après vote à l'unanimité de l'A.G., Jean-Louis Dempierre (réélu), Yves Lagathu (réélu), Jean Claude Virion (réélu) et les 4 nouveaux membres, Viviane Bihan, Pascale Le Roux, Alain Tréguer et Jean Yves Troadec. Nous souhaitons la bienvenue à tous. Une prochaine réunion désignera les fonctions de chacun d'eux, avec constitution du bureau.

Les perspectives pour l'année 2021-2022 ont été évoquées, mais restent tributaires des aléas de la pandémie. Heureusement que la présentation du passe sanitaire à l'entrée des ateliers permet de continuer les activités. Le président remercie les adhérents bénévoles, et leur témoigne un grand respect lorsqu'ils contrôlent les passes sanitaires à l'entrée des ateliers.

Le président annonce que, en association avec Sauvegarde du Patrimoine, de Lannilis, ALCDA organisera une conférence de Telma Pavanelo sur les potiers de Lannilis et Plouvien, mercredi 24 novembre, à 15h30 à Lannilis, salle Alain Le Gall ; et à Plouvien le même jour à 20h30, à la salle polyvalente. Ce sera l'occasion d'acheter son livre.

M. le Maire et l'adjointe à la vie associative remercient ALCDA pour mener à bien leurs activités et leurs projets. Ils témoignent aussi la bonne tenue de l'A.G.

(En dehors de cette A.G. un des membres de la municipalité a remarqué la relative jeunesse des membres de cette A.G. C'est vrai qu'il n'y avait pas de repas après AG, et les « plus jeunes » se sont déplacés plus facilement. Un moment de convivialité a été proposé à la fin de l'AG).